



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 12019

Texte de la question

Le centre sportif du centre d'essai des Landes à Biscarrosse, premier complexe sportif construit dans la région dans les années 70 est maintenant victime de la baisse des personnels du CEL. Cela a conduit, notamment, à la fermeture de la piscine et à un projet de sa démolition. Evidemment, cette alternative choque la population locale qui estime que le désenclavement des installations sportives et sociales du centre pourrait permettre leur pérennisation. M. Alain Bocquet demande donc à M. le ministre de la défense de bien vouloir lui indiquer quelles sont les propositions qui peuvent être faites aux collectivités locales pour que ces installations soient maintenues pour une utilisation civile et militaire.

Texte de la réponse

La construction d'une piscine au centre d'essais des Landes (CEL), dans les années 1970, était liée à l'implantation d'un centre de haute technologie dans une région forestière et agricole. L'arrivée d'une population jeune, d'ingénieurs, de militaires, de techniciens, d'ouvriers et de leurs familles justifiait alors la création d'un environnement socioculturel. De plus, la présence de près d'un millier d'appelés du contingent, pour lesquels l'apprentissage de la natation avait été rendu obligatoire, renforçait la nécessité de cet équipement, qui se généralisait dans de nombreuses formations militaires. Depuis cette époque, ce complexe sportif a été largement concurrencé par ceux des communes environnantes, dont la plus proche, Biscarrosse, s'est équipée d'une piscine. La fréquentation de la piscine du CEL a décliné au rythme de la déflation continue des personnels. La fin du service national et la réorganisation des forces vont en outre se traduire, à terme, par la perte de cinq cents appelés du contingent et par une nouvelle diminution du nombre des cadres militaires. Parallèlement à cette baisse de fréquentation, le coût de fonctionnement (1 MF par an) et les nécessaires mises à hauteur de cette installation, vieille de plus de vingt-cinq ans, n'étaient pas acceptables dans un contexte de restrictions économiques et financières. En 1995, il a été proposé à la municipalité de Biscarrosse de lui ouvrir en tout ou partie les installations sportives et sociales du CEL. Cette proposition n'a pas été acceptée en raison de la distance (10 kilomètres) et des frais déjà supportés dans ces domaines par cette commune. En tout état de cause, si d'autres communes se déclaraient intéressées, leurs propositions seraient étudiées avec la plus grande attention.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12019

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mars 1998, page 1557

Réponse publiée le : 4 mai 1998, page 2494